





Les salarié.e.s de France Culture ou concourant à ses missions et productions ont été plus que patient.e.s face à la gravité des dérives enfin avouées au sein de cette chaîne. Trois mois d'enquête, puis presque autant à attendre un plan d'action.

Au-delà de la chaîne, la mise en lumière, la reconnaissance de toute la souffrance engendrée par des années d'autoritarisme au sein de la direction, ont eu un écho considérable auprès de tous et toutes les salarié.e.s ayant été victimes de violence au travail, parfois laissée impunie.

Aujourd'hui, la Direction de Radio France souhaite faire amende honorable, sur l'air du « plus jamais ça ».

Si le plan d'action présenté pour la chaîne contient de bonnes dispositions et a le mérite de formaliser les clés du fonctionnement sain d'une chaîne, des éléments demeurent à préciser et approfondir.

SUD Radio France veillera à ce qu'aucun point ne tombe aux oubliettes : prise au sérieux des alertes remontées du terrain par les salariés et/ou les élu.e.s, pratiques managériales, précarité, fonctionnement du comité de direction, respect des métiers et prérogatives des uns et des autres, etc.



Mais comment accepter de terribles ombres au tableau :

- Aucune responsabilité clairement pointée en dehors de l'ancienne directrice de la chaîne
- Aucune procédure disciplinaire annoncée malgré certains constats glaçants du rapport d'enquête
- Aucun démenti d'une transaction financière dont le départ de Sandrine Treiner aurait fait l'objet

Pour SUD Radio France et pour les salarié.e.s de l'ensemble de Radio France, ce qui est inacceptable, c'est le « deux poids, deux mesures » que cela révèle.

Cela restera une tache indélébile au bilan de la Direction de Radio France.

Paris le 24 avril 2023









